

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR REITERATION

UNE MAISON COMPRENANT TROIS APPARTEMENTS sise à VIENS (Vaucluse), 5141 Rue Ravelin.

Le Jeudi 18 MAI 2017 à 14 Heures, à l'audience du Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON au Palais de Justice de ladite Ville, 2 Boulevard Limbert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE: Une maison de ville ancienne, sise à VIENS 5141 Rue Ravelin, cadastrée Section AL N° 420 pour 86 ca, composée de 3 logements exposés respectivement à l'Est, au Sud et à l'Ouest, comprenant :

- **Au rez-de-chaussée:** un appartement de type T2
- **Au premier étage:** un appartement en cours de restauration, non équipé, à l'état brut, de type T3 à aménager.
- **Au deuxième étage :** un appartement de type T3 avec terrasse privative. D'une surface habitable d'environ 160 m² comprenant le logement du 1er étage à rénover.

OCCUPATION : • **Le rez-de-chaussée** est loué, suivant bail d'habitation établi le 29.11.2008 moyennant un loyer de 390€ + charges.

- **Le premier étage** est libre de tout occupant.
- **Le deuxième étage** est loué, suivant bail d'habitation établi le 27.12.2010 moyennant un loyer de 600€ + charges.

VISITE : 5 MAI 2017 de 11 h à 12 h
par la SCP ALBERT & BENEDETTI, Huissier de Justice à CAVAILLON.

MISE A PRIX : 25 000,00 EUROS – VINGT CINQ MILLE EUROS

À l'audience du 20 Octobre 2016, l'immeuble a été adjugé au prix de 155.000 €.

Selon Ordonnance du 13 Mars 2017, le Juge de l'Exécution a autorisé l'adjudication sur réitération des enchères.

Les Enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 3.000,00 EUROS à l'ordre de la CARPA.



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR REITERATION

**UNE MAISON COMPRENANT TROIS APPARTEMENTS
sise à VIENS (Vaucluse), 5141 Rue Ravelin.**

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

a été déposé au greffe du tribunal de Grande Instance d'Avignon ou tout acquéreur éventuel peut le consulter à l'accueil ou au Cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIÉS.

FRAIS : Les Frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au Cahier des Conditions de Vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIÉS,
64 rue Thiers à AVIGNON, poursuivant la vente,
Sites Internet : info-enchères.com ou www.fortunet.fr

Avignon le 21 MARS 2017
Signé : SCP FORTUNET & ASSOCIÉS.

FORTUNET
Associés
Avocats
● SIMPLIFIEZ-VOUS LE DROIT